Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Thorens-Glières
chez Milliard
271 chemin de Chez Milliard

Moulin chez Milliard puis moulin et martinet Bévillard

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000973
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : moulin
Parties constituantes non étudiées : bief de dérivation, moulin, forge, maison, barrage, remise

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Réseau hydrographique : la), Fier Supérieur Fillière
Références cadastrales : 0I 1. 96, 601, 599, 600, 1122, 606, 1120, 1863, 1862, 611, 1296, 1294, 1119, 610, 1121, 612, 509, 591, 398

Historique

Claude Louis Bévillard habitant Aviernoz et François fils meunier, mécanicien habitant à Thorens, propriétaires d´un moulin et d´un martinet obtiennent l´autorisation de corriger la prise d´eau qui alimente leurs artifices au lieu dit Chez Milliard. En outre, M. Claude Louis Bévillard profite, en ce début de siècle, de sa position pour faire échouer la construction d´un moulin concurrent à 1500 m en aval de sa propriété. Grâce à sa fonction de président de l´administration du canton de Thorens pendant la domination impériale française, M. Bévillard souhaite conserver son monopole dans la paroisse. En 1813, M. Bévillard demande à l´intendant du Genevois la permission d´établir une troisième roue dans un bâtiment qu´il a adossé au martinet. En 1816, la famille Bévillard se voit concéder par le pouvoir royal de Turin de nouveaux titres pour l´exploitation de la prise d´eau qu´ils possèdent dans la paroisse de Thorens. De part cette décision, la famille Bévillard obtient un droit d´appui du barrage et un droit de passage pour une dérivation d´eau. Il est attesté que les artifices appartenaient en 1853 à Jean Bévillard. Messieurs Pierre François Jacques et François Bévillard oncle et neveux domicilés à Thorens héritent en toute propriété, d'un hameau, des pièces de terre et d'un champ qui est en partie emporté par les crues du ruisseau du Flan, affluent de la Fillière. Par arrêté préfectoral du 6 septembre 1866, Messieurs François Bévillard, meunier et Charles-Léon Bévillard, forgerons sont autorisés à maintenir leurs usines situées sur la rive droite de la Fillirère, lieu dit Chez Milliard et à construire un barrage sous le lit de cette rivière pour retenir les eaux et les amener dans la dérivation de leurs moulins. Le niveau légal de la retenue d´eau est alors de 1m 84 au dessus du niveau de l´eau. La prise d´eau est alors établie sur la rive droite de la Fillière à l´extrémité du barrage, munie d´une vanne pour contrôler le débit de l´eau. Ils possèdent sur cette dérivation, en 1866, un moulin à trois roues, une scierie et un pressoir ayant chacun une roue et un martinet mu par deux roues. Leur exploitation est déjà mentionnée à plusieurs reprises dans des comptes-rendus de jugement entre 1739 et 1756. Ces travaux de réfection du barrage soulèvent plusieurs oppositions dont celles de M. Rey Gorrez qui possède lui aussi des artifices à 1 500 m à l´aval du barrage des frères Bévillard. La prise d´eau qui alimente son usine prolonge le canal de fuite des premiers moulins. Les usines appartiennent depuis des décennies à la famille Bévillard. La première se compose en 1866 d´un moulin actionné par trois roues, d´une scierie et d´un pressoir ayant pour moteur deux autres roues. Les roues sont mises en mouvement par les eaux de la Fillière dérivées au moyen d´un canal très ancien qui a 650 mètres de longueur en amont du premier moulin. Les établissements hydrauliques les plus proches sont en amont, à 1950 mètres environ de la prise d´eau et à 1 500 mètres du même point. Ces derniers appartiennent à M.

Rey Gorrez. L´un des frères est forgeron l´autre, meunier. En 1886, le moulin appartient à Marie Bévillard, Charles-Léon Bévillard, forgeron s´oppose à plusieurs reprises à ce dernier pour l´entretien du bief et des berges de leur propriété qui a été scindée en deux. Ces usines restent voisines l´une de l´autre et disposent du même règlement d´eau du 16 juillet 1866 mais les intérêts familiaux les opposent dans la gestion de cette prise d´eau. Les deux usines Bévillard sont alimentées par le même bief ; l´eau arrive d´abord au moulin de Bévillard Marie, puis le canal de fuite de cette usine sert à alimenter la taillanderie de Charles-Léon Bévillard. Le barrage de prise d´eau et le bief ont été établis à frais communs. Tous deux ont le droit de manoeuvrer les ouvrages régulateurs de la dérivation. En 1899, une des usines appartient à François Bévillard. En 1906, les bâtiments sont toujours la propriété des frères Bévillard, la hauteur moyenne de la chûte qui alimente la prise d´eau est estimée à 2 m 60 pour un débit de 221 litres par seconde, par l´inspecteur ordinaire du service de l´hydraulique. La puissance disponible des moteurs hydrauliques qui font fonctionner le moulin, est estimé à 6 CV. La puissance de la taillanderie de Bévillard Charles Léon est de 3 CV en 1906. L'ensemble est reconverti en maison d'habitation dans la seconde moitié du XXème siècle.

Période(s) principale(s) : 1er quart 17e siècle
Dates : 1730 (daté par source)
Remploi

Description

L´ensemble se trouve sur la rive droite de la Fillière à environ 2,6 km à l´aval du confluent des torrents de la Fillière et du ruisseau du Flan. Le torrent de la Fillière descend des versants qui dominent la vallée de Thorens pour traverser les communes de Groisy, Charvonnex et Saint Martin et se jeter dans la rivière du Fier au lieu d´Onnex dans la commune de Villaz. Depuis sa source jusqu´au hameau de Chez Milliard, le barrage d´un ancien martinet constitue l´unique prise d´eau déjà alimentée par les eaux de la rivière dans la commune de Thorens-les-Glières. La dérivation des moulins Chez Milliard serpente le logn d'un talus qui domine la rive droite du torrent de la Fillière. Située à 630 mètres en amont des édifices, la chute d´eau qui alimente le bief s´appuie sur la rive droite du cours d´eau. La prise d´eau comprend un seuil de dérivation et une vanne pour régler le débit du bief. Plusieurs trappes jalonnent le parcours sinueux du canal qui coule dans la plaine agraire en s´appuyant sur les courbes des coteaux avoisinants. Très sinueux, le lit de la Fillière se caractérise par un débit régulier et des crues de faible intensité, ce qui permet l´établissement de nombreux artifices le long de cette rivière dans sa partie Nord. Plus intense et creusant des gorges très encaissées au sud, la rivière présente une force hydraulique propre à l´établissement de solides scieries. Un bief passe au-dessus des différents ruisseaux et se jette dans la Fillière. Supportées par les murs du canal primitif et préalablement découpées suivant un axe horizontal, des sections d´une ancienne conduite forcée métallique font office de bief suspendu. Les moulins du domaine se composent de trois bâtiments reconvertis en maison d´habitation, distribués le long du chemin de Chez Milliard. Une petite cour assurait le transit des marchandises. Elle est prolongée dans son axe Ouest, par un chemin dont une partie longeant le canal a gardé son parement originel. Plus au nord, la connectivité avec l´axe Est-Ouest : la route départementale D2 est assurée par l´ancien chemin vicinal Chez Milliard. La propriété est desservie par l´ancien pont en bois Chez Milliard dont les massifs en pierre de taille assurent un maintien à cet ouvrage qui enjambe les deux rives de la Fillière. L´ancien bâtiment du Martinet et le moulin sont antérieures à 1730. La maison des meuniers et la dépendance complètent les installations au XIXème siècle. De plan en L, le bâtiment du moulin est contigu à l´ancien aqueduc qui alimentait en dessus les roues. Totalement réalisé en pierre de taille recouverte d´enduit, le bâtiment se compose de deux corps, relativement hauts. La partie principale regroupait tout le mécanisme propre à la mouture du blé. Une extension en appentis s´appuie directement sur le déversoir de l´aqueduc qui alimentait préalablement les roues fixées sur ce pan de mur. Le mur goutte donnant sur cette extension se distingue par la variété de ses baies, tantôt rectangulaires ou en arc de plein cintre. Les portes et autres ouvertures agrémentent cette façade latérale. Plus austère, le mur du pignon sud comporte deux travées de quatre baies tout comme le mur goutte Ouest, d´une part pour laisser entrer la lumière dans le corps principal et d´autre part, assurer des passages avec le bâtiment concentrant la force motrice. A cet endroit, le bief dessine alors un retour d´équerre qui part directement alimenter le canal de l´ancien martinet tout en longeant la façade principale de la maison des meuniers. Auparavant, une trappe montée sur un châssis métallique servait à contrôler le trop plein du bief, communiquant avec le premier canal de fuite situé en amont du martinet. Dès lors la dérivation d´eau se tarit et laisse apparaître les traces des massifs en maçonnerie et les socles, supports indispensables aux roues qui actionnaient le martinet. Situé dans le prolongement de la maison, cet édifice de plan rectangulaire se caractérise par le nombre de travées qui rompt avec l´austérité du bâti. Les solides murs assurent donc un maintien à l´édifice et un point d´appui au second canal de fuite qui n´est plus alimenté. Rejeté plus au sud, le bâtiment de la réserve comporte un rez-de-chaussée et un étage.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : meulière ; pierre ; bois ; enduit
Matériau(x) de couverture : tuile plate, tuile mécanique, ardoise
Plan : plan régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, sous-sol

Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe ; demi-croupe
Énergies : énergie hydraulique
Jardins : bois de jardin

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

Le Moulin et le battoir se trouvent dans une zone NC alors que le bief longe une zone ND (zone naturelle). Attesté depuis le Moyen Age comme faisant partie d´un moulin appartenant à l´Abbaye de Tamier, les moulins Bévillard font partie de l´histoire du Hameau Chez Milliard dont ils constituent la pièce maîtresse. Resté plus de trois siècles aux mains du même clan familial, ce complexe constitue un élément important du patrimoine de la commune de Thorens-les-Glières qu´il convient de préserver.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Depuis le XVIIIème siècle le moulin est resté dans la famille Bévillard, comprenant successivement un moulin à grain, une scierie et un martinet, l´usine familiale n´est plus en activité en 2010. Le moulin, le martinet, la scierie ne sont plus en activité en 2010 mais la prise d´eau alimente toujours le bief. Attestés depuis le Moyen-Age comme faisant partie d´un moulin appartenant à l´Abbaye de Tamier, les moulins Bévillard font partie de l´histoire du Hameau Chez Milliard dont ils constituent la pièce maîtresse. Resté plus de trois siècles aux mains du même clan familial, ce complexe constitue un élément important du patrimoine de la commune de Thorens-les-Glières qu´il convient de préserver. Si la qualité de la restauration des édifices est variable, cet ensemble constitue un élément paysager intéressant part sa prise d´eau toujours en place. Le petit bourg assure une identité historique et paysagère au site. Le parcellaire ancien et le réseau viaire organique démontrent une volonté de proximité. L´échelle de cet ensemble reste profondément humaine et contraste avec les abords sauvages de la rivière de la Fillière et le caractère agraire du secteur. Le bief assure le maintien d´un éco système auquel se greffe progressivement une zone pavillonnaire qui enserre durablement l´ensemble. Par ailleurs le bief constitue un écrin de verdure important.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie : 3P3/ 8697, Tableau d´assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-Glières**
  AD Haute-Savoie : 3P3/ 8697, **Tableau d´assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-Glières** 1913

- **AD Haute-Savoie : 3P3/8787, Section I, secteur Laffin : Feuilles n°6 du de Thorens-les-Gières. 1913**
  AD Haute-Savoie : 3P3/8787, **Section I, secteur Laffin : Feuilles n°6 du de Thorens-les-Gières.** 1913

- **AD Haute-Savoie : 3P3/8788, Section I, secteur Laffin : Feuilles n°7 du de Thorens-les-Gières. 1913**
  AD Haute-Savoie : 3P3/8788, **Section I, secteur Laffin : Feuilles n°7 du de Thorens-les-Gières.** 1913

- **AD Haute-Savoie : 3P3/8789, Section I, secteur Laffin : Feuilles n°8 du de Thorens-les-Gières. 1913**
  AD Haute-Savoie : 3P3/8789, **Section I, secteur Laffin : Feuilles n°8 du de Thorens-les-Gières.** 1913

- **AD Haute-Savoie : 10 FS 299, demandes d'endiguement pour protéger la propriété des frères**
  AD Haute-Savoie : 10 FS 299, **demandes d'endiguement pour protéger la propriété des frères Bévillard.**1834

- **AD Haute-Savoie : 6 S 226, Demande en autorisation pour la reconstruction barrage de prise d'eau**

AD Haute-Savoie : 6 S 226, **Demande en autorisation pour la reconstruction barrage de prise d'eau d'une Scierie, d'un pressoir et d'un martinet.**1866

- **AD Haute-Savoie : 6 S 226, Réclamation concernant le ponceau construit sur le bief pas assez haut**
  AD Haute-Savoie : 6 S 226, **Réclamation concernant le ponceau construit sur le bief pas assez haut de 1890. Demande d'autorisation de construire des épis sur le torrent de la Fillière en 1899. Réclamation de Sarge Basile concernant le barrage du moulin de M Bévillard en 1866.**1866-1899

Bibliographie

- **BERNARD, Félix abbé. L´abbaye de Tamié, ses granges. Grenoble : Ed. de l´imprimerie Allier, 1967,**
  BERNARD, Félix abbé. **L´abbaye de Tamié, ses granges.** Grenoble : Ed. de l´imprimerie Allier, 1967, p.138
  p.138

- **GERMAIN, Michel. Chronique de la Haute-Savoie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Tome 4, Le prix**
  GERMAIN, Michel. **Chronique de la Haute-Savoie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Tome 4, Le prix de la Liberté, de la bataille des Glières à la Libération.** Montmelian : Ed. La Fontaine de Siloé, 2000, p.50
  p.50

Illustrations

Plan général de la propriété de M. Bévillard François . Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 6S183
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Inspecteur ordinaire
IVR82_20107400081NUCA

Détail du tableau d'assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-Glières de 1913. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 3P3/ 8697
Phot. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400082NUCA

Cadastre Thorens-les-Glières, plan parcellaire, section I: Laffin, feuille n°8, 1904. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 3P3/8789
Phot. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400083NUCA

Plan du martinet avec tous ses artifices de 1813. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 10 FS 299
Phot. Samir Mahfoudi, Autr. Géomètre Justin Perrier
IVR82_20107400080NUCA

Plan Général de la propriété Bévillard réalisé le 6 août 1816 par l´inspecteur Durant. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 10 FS 299
Phot. Samir Mahfoudi, Autr. Inspecteur Ordinaire Durant
IVR82_20107400079NUCA

Vue générale
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400067NUCA

Vue général de l'élévation sud du bâtiment du moulin
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400068NUCA

Vue du mur pignon est de la maison du meunier
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400069NUCA

Vue de l'élévation est du bâtiment du martinet
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400070NUCA

Ensemble des élévations sud-est du bâtiment annexe
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400071NUCA

Détail de la vanne de l'acqueduc adossé au bâtiment du moulin
Phot. Samir Mahfoudi, Autr. Samir
IVR82_20107400072NUCA

Vue général du bief du moulin et de la vanne du trop plein
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400073NUCA

Vue du canal d'amené en amont de l'acqueduc

Autre vue du bief en amont du moulin
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi

Palissades du canal d'amené
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi

Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400074NUCA

IVR82_20107400075NUCA

IVR82_20107400076NUCA

Vanne régulatrice située en amont de la prise d'eau du moulin
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400077NUCA

Barrage du moulin Bévillard
Phot. Samir Mahfoudi,
Autr. Samir Mahfoudi
IVR82_20107400078NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Patrimoine hydraulique de la Haute-Savoie et autre : présentation de l´étude (IA74000972) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Haute-Savoie
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Paysage du bassin-versant du Fier (IA74001054) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Haute-Savoie
Paysage du bassin-versant du Fier Supérieur (IA74001085) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Haute-Savoie

Auteur(s) du dossier : Samir Mahfoudi
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

Plan général de la propriété de M. Bévillard François . Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 6S183

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la propriété de MM Bévillard François et Charles Léon réalisé par l´inspecteur**
  Plan général de la propriété de MM Bévillard François et Charles Léon réalisé par l´inspecteur ordinaire le 16 juillet 1866 à AnnecyPlan
  AD Haute-Savoie : 6S183

IVR82_20107400081NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Inspecteur ordinaire
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Détail du tableau d'assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-Glières de 1913. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 3P3/ 8697

Référence du document reproduit :

- **Tableau d´assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-GlièresPlan**
  Tableau d´assemblage du cadastre de la commune de Thorens-les-GlièresPlan
  AD Haute-Savoie : 3P3/ 8697

IVR82_20107400082NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Cadastre Thorens-les-Glières, plan parcellaire, section I: Laffin, feuille n°8, 1904. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 3P3/8789

Référence du document reproduit :

- **Section I, secteur Laffin : Feuilles n°8 du cadastre de Thorens-les-GièresPlan**
  Section I, secteur Laffin : Feuilles n°8 du cadastre de Thorens-les-GièresPlan
  AD Haute-Savoie : 3P3/8789

IVR82_20107400083NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Plan du martinet avec tous ses artifices de 1813. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 10 FS 299

Référence du document reproduit :

- **Plan du martinet avec tous ses artifices de la besière et du moulin situé dans la commune de**
  Plan du martinet avec tous ses artifices de la besière et du moulin situé dans la commune de Thorens au lieu dit Chez Milliard appartenant à Claude Louis Bévillard, du 19 octobre 1813dressé par Justin Perrier géomètre au cadastrePlan
  AD Haute-Savoie : 10 FS 299

IVR82_20107400080NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Géomètre Justin Perrier
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Plan Général de la propriété Bévillard réalisé le 6 août 1816 par l´inspecteur Durant. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie © Archives départementales de la Haute-Savoie. 10 FS 299

Référence du document reproduit :

- **Plan Général de la propriété Bévillard réalisé le 6 août 1816 par l´inspecteur Durant, cours de la**
  Plan Général de la propriété Bévillard réalisé le 6 août 1816 par l´inspecteur Durant, cours de la Rivière de Filière entre les possessions des Sieurs Claude Louis Bévillard sur Thorens et Sébastient Contat sur AviernozPlan
  AD Haute-Savoie : 10 FS 299

IVR82_20107400079NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Inspecteur Ordinaire Durant
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue générale

Référence du document reproduit :

- **Vue générale de la masion du meunier du moulin BévillardPhoto**
  Vue générale de la masion du meunier du moulin BévillardPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400067NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue général de l'élévation sud du bâtiment du moulin

Référence du document reproduit :

- **Vue général de l'élévation sud du bâtiment du moulinPhoto**
  Vue général de l'élévation sud du bâtiment du moulinPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400068NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue du mur pignon est de la maison du meunier

Référence du document reproduit :

- **Vue du mur pignon est de la maison du meunierPhoto**
  Vue du mur pignon est de la maison du meunierPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400069NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue de l'élévation est du bâtiment du martinet

Référence du document reproduit :

- **Vue de l'élévation est du bâtiment du martinetPhoto**
  Vue de l'élévation est du bâtiment du martinetPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400070NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Ensemble des élévations sud-est du bâtiment annexe

Référence du document reproduit :

- **Ensemble des élévations sud-est du bâtiment annexePhoto**
  Ensemble des élévations sud-est du bâtiment annexePhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400071NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Détail de la vanne de l'acqueduc adossé au bâtiment du moulin

Référence du document reproduit :

- **Détail de la vanne de l'acqueduc adossé au bâtiment du moulinPhoto**
  Détail de la vanne de l'acqueduc adossé au bâtiment du moulinPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400072NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue général du bief du moulin et de la vanne du trop plein

Référence du document reproduit :

- **Vue générale du bief du moulin et de la vanne du trop pleinPhoto**
  Vue générale du bief du moulin et de la vanne du trop pleinPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400073NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vue du canal d'amené en amont de l'acqueduc

Référence du document reproduit :

- **Vue du canal d'amené en amont de l'acqueducPhoto**
  Vue du canal d'amené en amont de l'acqueducPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400074NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Autre vue du bief en amont du moulin

Référence du document reproduit :

- **Autre vue du bief en amont du moulinPhoto**
  Autre vue du bief en amont du moulinPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400075NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Palissades du canal d'amené

Référence du document reproduit :

- **Palissades du canal d'amenéPhoto**
  Palissades du canal d'amenéPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400076NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Vanne régulatrice située en amont de la prise d'eau du moulin

Référence du document reproduit :

- **Vanne régulatrice située en amont de la prise d'eau du moulinPhoto**
  Vanne régulatrice située en amont de la prise d'eau du moulinPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400077NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite

Barrage du moulin Bévillard

Référence du document reproduit :

- **Barrage du moulin BévillardPhoto**
  Barrage du moulin BévillardPhoto
  CAH Haute-Savoie

IVR82_20107400078NUCA
Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi
Auteur du document reproduit : Samir Mahfoudi
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication interdite, reproduction interdite